

# Rubrique ASM

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Dissonance**

Band (Jahr): - **(2002)**

Heft 78

PDF erstellt am: **21.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

### Fête des musiciens 2003

Le Comité de l'ASM a décidé que la fête des musiciens 2003 aura lieu à Chiasso, Lugano et Bellinzone, du 19 au 21 septembre 2003. L'Assemblée générale aura lieu le 20 septembre, à Lugano. Il s'agira d'une fête dans le style traditionnel des fêtes ASM, avec des commandes d'œuvres et une mise au concours. Vous trouverez la mise au concours ainsi que d'autres informations sur la fête sur le site internet de l'Association [www.asm-stv.ch](http://www.asm-stv.ch).

## MISE AU CONCOURS POUR LA FÊTE DES MUSICIENS LUGANO 2003

qui aura lieu du 19 au 21 septembre 2003 à Chiasso, Lugano et Bellinzone avec l'Orchestre de la Suisse italienne, le Chœur de la radio suisse italienne et les ensembles Oggimusica, Novecento et Algoritmo (de Rome).

À Lugano, le thème de la fête sera tout simplement la musique. Le Comité de l'Association Suisse des Musiciens aimerait d'une part donner un petit aperçu de la création contemporaine en Suisse et d'autre part présenter la vie musicale du Tessin en impliquant des ensembles indigènes. L'ensemble romain Algoritmo viendra élargir la palette au-delà des frontières nationales.

Dans ce but, le comité a passé une série de commandes (pour l'ensemble Oggimusica et le Chœur) et lance **une mise au concours** pour des œuvres :

1. pour l'Orchestre de la Suisse italienne (direction Olivier Cuendet)  
distribution : 2-2-2-2 / 2-2-0-0 (max 4-2-3-1), Pk, Tp / 8-8-5-4-3, év. avec un soliste
2. pour l'ensemble Algoritmo  
distribution : fl., kl., vl., vc., piano, perc. (avec direction)

Les dossiers sont à faire parvenir avant le 28 février 2003 à

Association Suisse des Musiciens  
Av. du Grammont 11bis  
Case postale 177  
1000 Lausanne 13

### Adresses e-mail

Suite à la demande – justifiée – de quelques membres, nous allons introduire dans la liste des membres 2003 les adresses e-mail pour autant qu'elles nous soient connues. C'est pourquoi le secrétariat lance un appel à tous les membres qui possèdent une adresse e-mail pour qu'ils la communiquent avant le 31 décembre à notre adresse : [asm-stv@span.ch](mailto:asm-stv@span.ch).

### Article constitutionnel 69 sur l'encouragement à la culture

La nouvelle Constitution votée en 1999 prévoit à son article 69 de nouvelles dispositions concernant l'encouragement à la culture. Un groupe de pilotage mis en place par l'OFC planche actuellement sur la création d'une nouvelle loi répondant à cet article. L'ASM a répondu à une pré-consultation concernant le document de travail émis par le groupe de pilotage. Vous trouverez notre prise de position sur le site internet de l'Association.

### Prix Nicati : Concours international d'interprétation de musique contemporaine

La Fondation Nicati-de-Luze organise en collaboration avec l'Association Suisse des Musiciens (ASM) et la Haute école de musique et d'art dramatique Berne/Bienne (HEM) ainsi qu'avec l'Édition Musicale Suisse (EMS) un concours d'interprétation de musique contemporaine ouvert aux solistes professionnels, sans limite d'âge. Le prix est doté d'une somme de 30 000 €. Le concours aura lieu à Bienne, du 30 septembre au 5 octobre 2003. Toutes les œuvres jouées doivent avoir été composées après 1945, dont une au moins par un musicien suisse.

Le règlement ainsi qu'une formule d'inscription peut être trouvée sur le site [www.nicati.ch](http://www.nicati.ch). Les inscriptions doivent être adressées jusqu'au 31 mai 2003 (date du timbre postal) à l'adresse suivante :

Concours Nicati  
Association Suisse des Musiciens  
Avenue du Grammont 11bis  
Case postale 177  
CH-1000 Lausanne 13.